

INFOS MDPH11

Lettre d'information de la Maison Départementale des Personnes Handicapées de l'Aude

N° 22 – avril 2022

Edito de Catherine Roumagnac, Directrice de la MDPH de l'Aude :

«Le Groupe d'Entraide Mutuelle de Narbonne expose, à la MDPH jusqu'à l'été, une série de photographies réalisées, sur le thème de la « solidarité », par les adhérents, en situation de handicap psychique. Une belle leçon pleine de sagesse et d'empathie !

Vous trouverez, dans la Lettre de ce mois d'avril, des infos sur notre partenariat avec la CNSA, une nouvelle fiche « expert-profane » et un avant-programme de la journée de sensibilisation aux handicaps du vendredi 10 juin.

J'attire votre attention sur les changements relatifs à l'évaluation de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) et sur l'appel à projet « habitat inclusif » porté par le Département. Vous verrez également toutes les offres de conférences et de sorties qui vous sont proposées.

Je vous souhaite une bonne lecture !»



Sommaire :

Le travail de la MDPH avec la CNSA

Prochaine journée événementielle « communication et handicap »

Groupe de travail « experts-profanes »

En complément d'infos

Du côté des partenaires

LE TRAVAIL DE LA MDPH AVEC LA CNSA : WEBINAIRES, SÉMINAIRES, ANIMATION DE RÉSEAUX, GROUPES DE TRAVAIL

Les MDPH travaillent en lien étroit avec la CNSA. La direction participe aux webinaires mensuels et aux 2 séminaires annuels et les services coopèrent aux différents réseaux de référents. Par ailleurs, la CNSA accompagne les MDPH dans la mise en place des actions prioritaires de la feuille de route 2022.

Webinaires mensuels

La direction de la MDPH participe aux webinaires mensuels de la CNSA. Comme sa dénomination l'indique, cette réunion se fait en visioconférence en début de mois et rassemble toutes les MDPH.

Webinaires thématiques

En plus des webinaires mensuels, la CNSA organise des webinaires thématiques qui portent sur un thème particulier, par exemple sur le système d'information des MDPH (SI) ou sur la PCH.

Séminaires des directeurs

Il y a 2 séminaires des directeurs de MDPH par an, l'un en juin et l'autre en décembre, en présentiel à Paris. Ce sont des moments forts d'échanges avec la CNSA et les autres MDPH.

Réseaux de référents MDPH

La CNSA anime également des réseaux de référents rassemblant des agents des MDPH :

- Référents accueil et information
- Correspondants scolarisation
- Coordonnateurs d'Equipes Pluridisciplinaires d'Evaluation
- Chargés de mission Réponse Accompagnée pour Tous
- Correspondants juridiques

Ces réunions permettent d'échanger avec les agents des autres MDPH, qui ont les mêmes fonctions.

Groupes de travail

Dans le cadre de la feuille de route MDPH 2022, la MDPH de l'Aude a choisi 3 projets prioritaires :

- projet 14 : Acte 2 de la RAT et participation de la MDPH aux Communautés 360

- projet 19 : la participation des personnes
- projet 24 : déploiement du palier 2 du SI

Pour accompagner ces projets, la CNSA a constitué des groupes de travail en sollicitant les MDPH les plus « avancées » dans ces chantiers afin qu'elles formalisent des outils pour les MDPH qui entameront ces projets dans l'avenir.

Concernant le projet 19, relatif à la participation des personnes, la MDPH de l'Aude est inscrite aux groupes de travail :

- Comité des usagers
- Accessibilité des supports papier
- Pair-aidance (experts-profanes)

Les réunions de travail sont actuellement en cours.

PROCHAINE JOURNÉE ÉVÉNEMENTIELLE LE VENDREDI 10 JUIN COMMUNICATION ET HANDICAP

La prochaine journée de sensibilisation aux handicaps aura lieu le vendredi 10 juin à la Maison des Collectivités à Carcassonne. Elle portera sur le thème « Communication et handicap ». Il y aura une partie « conférences », une partie « témoignages » et un mini salon avec des exposants. Les agents de la MDPH, les partenaires et les exposants qui préparent cet événement vous espèrent nombreux ! Réservez déjà votre journée ! Vous recevrez prochainement le programme définitif ainsi qu'un lien pour l'inscription.

Les conférences

« Le développement et les repères de la communication chez l'enfant de 0 à 6 ans » : sera présentée par Odile Jantel, Yvette Combes et Dany Cathary de la Maison Départementale des Solidarités Carcassonne Ouest.

Patricia Armengaud, professeur ressource pour les troubles du spectre de l'autisme, axera son

propos sur la communication inter personnelle et les différents canaux de communication, l'impact de leur utilisation en situation d'apprentissage ou de travail.

Pascal Poitevin, directeur de la Communication au Département de l'Aude, traitera de la communication de masse, des médias et des réseaux sociaux, des enjeux de la communication sur la géopolitique.

Témoignages

- Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme
- M. Ducoin pour le handicap visuel
- MF Lalande pour les « sans voix »
- L. Mialhe pour le handicap moteur

Exposants et ateliers tests Inclunea, Cenomy, Makaton, Tactilaptic, Clin d'œil à la vie, FALC avec Afdaim et APAJH, UEEA de Carcassonne, interprètes LSF.

GROUPE DE TRAVAIL EXPERTS PROFANES

Ce groupe de travail a été mis en place dans le cadre de la feuille de route MDPH 2022. Il réunit des personnes en situation de handicap ou des aidants volontaires pour apporter des informations à d'autres personnes (pairs) dans le même cas. Les experts profanes pourront également intervenir auprès de l'Equipe Pluridisciplinaire d'Evaluation et de la CDAPH. La Lettre n° 20 de février 2022 présentait la 1^e fiche.



PRÉSENTATION EXPERT PROFANE – FICHE 2

TYPE DE HANDICAP DEFICIENCE ET SURDITÉ

EXPERIENCE

Je suis papa d'un garçon qui a 45 ans aujourd'hui et qui a une surdité profonde et des troubles du comportement. Nous avons commencé à être inquiets quand nous avons constaté, lorsqu'il avait 6 ou 7 mois, qu'il ne se tenait pas assis. Le médecin nous a orientés vers un pédiatre qui nous a annoncé sans ménagement que notre fils était « sourd et idiot ». Heureusement, nous avons rencontré d'autres personnes davantage dans l'empathie et capables d'apporter des soins à notre enfant et, à nous parents, une guidance pour la vie quotidienne.

De notre parcours, je retiendrai 3 points importants :

- Nous ne pouvions être tout à la fois parents, éducateurs et continuer à avoir une vie professionnelle. Il a fallu faire confiance et déléguer. Les professionnels sont formés et la relation est moins dans l'affect. Chacun a un rôle à jouer : notre rôle de parents est essentiel pour le développement de notre enfant et personne ne peut le tenir à notre place. Quand mon fils était petit, je m'inquiétais de ce qu'il serait à 20 ans ; personne ne peut faire de pronostic. Est-ce vraiment important ? La question fondamentale n'est-elle pas de l'accepter tel qu'il est et de faire en sorte qu'il soit heureux ?
- Un enfant, même s'il a un handicap, reste un enfant qui a besoin de limites pour pouvoir vivre avec les autres. Il faut savoir lui dire « non » car cela lui donne des repères. Il doit savoir que tout n'est pas permis sinon cela devient vite invivable.
- Dernier point important, c'est l'attention toute particulière que l'on doit porter, dès le plus jeune âge, à la fratrie. Elle n'arrive pas toujours à exprimer ses difficultés car elle vit elle aussi avec le handicap et voit souffrir ses parents. Elle est confrontée aux remarques et moqueries des camarades de classe, à la difficulté à parler de son frère.

AIDANT

PÉRIODE DE VIE
Enfance et adulte

MOTS CLES

PARENTS
ROLE DES PARENTS
DEFICIENCE
SURDITE
GUIDANCE PARENTALE
EDUCATION
INTERDITS
LIMITE
POLITESSE
VIE EN SOCIETE
VIE EN ETABLISSEMENT
HEREDITE
GENETIQUE
FRATRIE
BONHEUR
FIERTE
CITOYENNETE
CITOYEN
VIE SOCIALE
ORIENTATION
ETABLISSEMENT MEDICO
SOCIAL

Si vous souhaitez, vous aussi, apporter votre contribution en tant que « expert profane », envoyez un mail à mdphinfo@audefr

EN COMPLÉMENT D'INFO

LE DÉCRET N° 2022-570 DU 19 AVRIL SUR LA PCH

La Prestation de Compensation du Handicap est la mesure phare de la loi de 2005. Le [décret n° 2022-570](#) du 19 avril 2022 vient apporter des précisions sur l'attribution du forfait cécité et compléter les critères d'attribution pour mieux prendre en compte les besoins des personnes atteintes de surdicécité et celles qui ont une altération des fonctions mentales, psychiques ou cognitives ou des troubles neuro-développementaux.

L'accès au forfait cécité est précisé avec une nouvelle rédaction de l'article D.245-9 du Code de l'Action Sociale et des Familles : l'évaluation de l'attribution du forfait cécité se fera désormais après correction.

Le décret du 19 avril définit, pour les personnes atteintes de surdicécité, les modalités d'attribution et de maintien de l'élément de la PCH lié à un besoin d'aide humaine (trois niveaux de forfaits de 30, 50 et 80 heures par mois, à partir de critères médicaux d'évaluation de la vision et de l'audition, déterminés sur la base d'un temps d'aide), auquel est appliqué le tarif fixé par arrêté ministériel.

Concernant les personnes vivant avec une altération des fonctions mentales, psychiques ou cognitives ou des troubles neuro-développementaux, le décret modifie le référentiel d'accès à la PCH (annexe 2-5 du Code de l'action sociale et des familles).

Ce décret élargit les conditions d'accès à la Prestation de compensation du handicap afin de mieux prendre en compte les difficultés spécifiques rencontrées par les personnes en situation de handicap cognitif, mental ou psychique. Il complète également la liste des actes essentiels pris en compte pour l'éligibilité à l'aide humaine et intègre le « soutien à l'autonomie » comme une modalité nouvelle afin de répondre aux

besoins d'assistance spécifiques de ce public. Jusqu'à maintenant, il n'en était pas formellement exclu mais les critères d'éligibilité, surtout axés sur les incapacités fonctionnelles, étaient si restrictifs que bien peu pouvaient y prétendre.

Ils sont désormais élargis ; l'aide humaine pourra être octroyée si la personne n'est pas autonome pour « gérer son stress face à l'imprévu ou encore ses habiletés sociales (interagir avec autrui, comprendre ses intentions et ses émotions...) », pour « planifier, organiser, entamer, exécuter et gérer le temps des activités (habituelles ou inhabituelles) », pour effectuer des « tâches multiples » de la vie quotidienne, par exemple préparer un repas (préparer les aliments, réaliser la cuisson).

DU CÔTÉ DES PARTENAIRES

HABITAT INCLUSIF ET AIDE À LA VIE PARTAGÉE APPEL À PROJET

Suite aux **Assises de l'Habitat Inclusif**, les services du Département sont à votre disposition pour tout renseignement et vous accompagnent si

- Vous avez des questions sur ce dispositif
- Si vous souhaitez « monter » un projet d'habitat inclusif

04 68 11 65 36
habitatinclusif@aude.fr

L'habitat inclusif c'est quoi ?

L'habitat inclusif constitue une forme "d'habiter" complémentaire au domicile (logement ordinaire) et à l'accueil en établissement (hébergement). Il s'agit de petits ensembles de logements indépendants, caractérisés par la volonté de ses habitants de vivre ensemble, quel que soit leur degré d'autonomie, et par des espaces de vie individuelle associés à des espaces de vie partagée, dans un environnement adapté et sécurisé.

Les outils à votre disposition :

[Habitat des possibles, la maison de Lestiac](#)

[L'aide à la vie partagée](#)

Le cahier des charges est en pièce jointe à la Lettre MDPH.

Vous pouvez répondre à l'appel à initiatives avant le 8 mai **quel que soit le stade de maturité** de votre projet : <https://www.aude.fr/form/aai-habitat-inclusif>

HABITAT INCLUSIF ENQUÊTE DE BESOINS

La Délégation APF France Handicap travaille sur un projet d'**Habitat Inclusif** (voir l'article précédent p.4) dans le département de l'Aude.

Le projet doit répondre aux besoins réels des personnes en situation de handicap ou de plus de 65 ans.

Vous pouvez nous aider à construire ce projet et manifester votre intérêt en répondant à ce questionnaire.

Pour répondre en ligne :

Il suffit de copier le lien suivant et de cocher une ou plusieurs réponses par question.

Merci de répondre à ce questionnaire **avant le 27 mai 2022**.

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScbc3wDBvPPA21almjXQNYkuJcagh9XZNgU2i7tnAMeAju-jg/viewform?usp=pp_url

Pour répondre par courrier postal **avant le 27 mai 2022** :

APF France Handicap
40 Allées Gutenberg
11000 Carcassonne

Besoin d'aide pour remplir le questionnaire ou d'informations supplémentaires ? Marie Molinier, cheffe de service, vous répond au téléphone : **06.70.09.80.01**

FORMATION COMMENT COMMUNIQUER AVEC UNE PERSONNE CONFUSE ?

L'association Accompagner en Soins Palliatifs ASP-Aude, vous invite à une formation sur :
« **Comment communiquer avec une personne confuse** » avec l'aide du Dr Taillandier de l'association « Alzheimer un autre regard ».

Le 14 mai, en salle du conseil du Centre Hospitalier de Carcassonne.

Inscription gratuite, mais obligatoire sur :

<https://www.helloasso.com/associations/asp-aude/evenements/formation>



L'ASP-Aude vous invite à une formation

Comment communiquer avec une personne confuse ?

Le samedi **14 mai**

De 9h00 à 12h00 en salle du Conseil du CH de Carcassonne
Accueil à partir de 8h30 pour réellement débuter à 9h00

Suivi d'un rafraîchissement permettant de poursuivre les discussions.

09h00 : Le Dr Taillandier nous expliquera ce que sont la confusion et les troubles cognitifs
10h00 : C. Ottavi (psychologue) nous expliquera comment communiquer et les erreurs à ne pas faire
11h00 : Questions/réponses avec la salle

HÔPITAL DE CARCASSONNE CONFÉRENCE DU Pr CLANET

La prochaine réunion du Comité d'éthique du Centre Hospitalier de Carcassonne se tiendra le **jeudi 12 mai 2022 de 18h à 20h à l'Amphithéâtre du Centre Hospitalier.**

Nous avons la chance et le plaisir d'accueillir le **Pr Michel Clanet, Vice-Président de la Commission de Transparence de la Haute Autorité de Santé, Directeur de l'Espace de Réflexion Éthique Occitanie.**

Thème : Médicaments innovants :
Comment concilier économie, santé publique et éthique ?

Argument :

Créer et mettre rapidement à disposition des médicaments innovants répond à un double intérêt, de santé publique et économique. La pandémie nous a montré que la demande sociétale est forte pour une mise à disposition rapide, fortement appuyée en cela par l'industrie pharmaceutique.

L'accès à l'innovation pharmaceutique soulève deux questions majeures :

- Comment maintenir la viabilité de notre système de santé basé sur la solidarité nationale face à une augmentation massive du prix de cette innovation ?
- Comment permettre un accès précoce à des médicaments innovants en amont de la démarche d'autorisation de mise sur le marché (AMM) réglementaire dans un contexte d'évaluation du médicament hautement complexe ?

DÉPISTAGE ORGANISÉ DES CANCERS

UNE CONVENTION POUR SENSIBILISER ET DÉDRAMATISER

L'APAJH Aude, l'AFDAIM-ADAPEI 11 et la députée Mireille Robert, ont signé une convention de partenariat avec le Centre Régional de Coordination des dépistages des Cancers (DRCDC) pour améliorer le dépistage des cancers chez les personnes en situation de handicap.

Une étape sur le long chemin de l'accès aux soins et à la santé pour les personnes vulnérables.

La formation des accompagnants du médico-social pour accompagner les personnes accueillies vers plus de vigilance et d'intérêt à prendre soin de leur santé ou encore l'accessibilité des documents d'information pour plus de compréhension sont au cœur des actions de cette convention.

Des ateliers à destination des personnes en situation de handicap

et des visites de structures médicales sont également organisés afin de présenter les appareils médicaux, de rencontrer les équipes, d'expliquer les manipulations et dédramatiser les actes.

"Je suis rassurée maintenant, je n'ai plus peur !" - Chantal, accompagnée par l'ESAT APAJH de Castelnaudary.

CYCLISME HANDISPORT

14 ET 15 MAI À RIEUX MINERVOIS

Manche de Coupe de France de Cyclisme Handisport le 14 et 15 mai 2022 à Rieux-Minervois.

Cette compétition, comptant comme Championnat Régional de Paracyclisme, est ouverte à tous les cyclistes en situation de Handicap souhaitant pratiquer en compétition.

Renseignements au 04 68 47 28 56 ou 06 72 32 04 80



DÉCOUVRONS ENSEMBLE LES ESPACES NATURELS SENSIBLES

DES SORTIES GUIDÉES ACCESSIBLES À TOUS



Se balader dans la nature avec un handicap

Pour faciliter la participation du plus grand nombre au programme "Découvrons ensemble les espaces naturels sensibles de l'Aude", nous proposons des animations accessibles aux personnes en situation de handicap.

SUIVEZ LES PICTOS DANS LA BROCHURE :



Le Département de l'Aude et l'association Gée Aude vous proposent des visites accessibles à tous dans les espaces naturels sensibles du département. Si vous avez une difficulté pour vous rendre sur le point de départ d'une ballade, contactez info@geeauode.org / 07 68 28 33 66

Vous pouvez feuilleter le [programme 2022 "Découvrons ensemble les espaces naturels sensibles"](#). La liste des sorties en joëlette est jointe à la Lettre MDPH.

MDPH de l'AUDE 18 rue du Moulin de la Seigne 11855 CARCASSONNE cedex 9

0800 77 77 32

mdph@auode.fr